

**PROCES VERBAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUILLET 2018**

PRESENTS : DIAZ Arnaud – DIAZ Yvan - ROUSSET Marie France - BOUQUIGNAUD Daniel – MANESCAU Serge SILVA Arlette

ABSENTS EXCUSÉS : LENNE Mauricette

DATE DE CONVOCATION : 25 juin 2018

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 6 mars 2018 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Financement Maison des Cimes
- Fonds de concours Maison de santé
- Saison estivale
 - gestion RH
 - travaux
 - camping
 - fêtes et animations
 - parking mairie
- Questions diverses

FINANCEMENT MAISON DES CIMES

Considérant les dernières informations concernant le financement des travaux de rénovation de la Maison des Cimes, M le Maire propose de voter le nouveau plan de financement comme suit :

Opération	654 862.00 €	
Subvention CDC Vallées d’Ax		70 453 €
Subvention Conseil Départemental		45 900 €
Subvention Conseil Régional	64.5 %	36 000 €
Subvention Etat		150 000 €
Crédits LEADER-FEADER		120 000 €
Autofinancement	35.5 %	232 509 €

Le conseil municipal adopte cette proposition à l’unanimité.

FONDS DE CONCOURS – MAISON DE SANTE

A la demande de la communauté de communes de la Haute Ariège et conformément à la délibération du 10 février 2015, M le Maire propose le versement de fonds de concours au profit de la Communauté de Communes de la Haute Ariège dans le cadre du financement de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d’Ax-Les-Thermes.

Pour l’année 2017, selon les vacances d’occupation des locaux, le montant de ce fonds s’élève à 433 €.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l’unanimité.

SAISON ESTIVALE

Travaux

Peinture (chalet andotrans, maison Mouchard, cimetièrè)

Camping

Soumia CHAAROUÏ et Philippe ROUSSET assureront l'accueil du camping pour la saison 2018.

Fêtes et animations

Le festival de l'école s'est déroulé le 9 juin, le festi'moto le 30 juin.

Fête locale prévue : mercredi 1^{er} août (étape des mercredis de l'accordéon) / vendredi 3 août (repas et spectacle – hommage à Ste Suzanne) / samedi 4 août (pêche pour les enfants – pétanque – soirée dès 19H00 et feu d'artifice).

Trophée de l'Isard : le dimanche 26 août.

QUESTIONS DIVERSES

Caution appartement

M le Maire propose de retenir une partie de la caution du logement libéré pour le financement des travaux rendus nécessaires.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Loyer Appartement A2 – Pré du Moulin

Vu les travaux d'amélioration effectués dans le logement A2 de l'immeuble Pré du Moulin (réfection des sols et installation d'une cuisine équipée) M le Maire propose de modifier le loyer hors charge de ce logement et de le fixer à la somme de 475 €, de maintenir le montant des charges mensuelles à la somme de 95 €.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Admissions en non valeur

A la demande du trésorier, M le Maire propose d'admettre en non valeur les montants suivants :

- Pour la commune : 444.96 €
- Pour la RME : 674.04 €

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H00

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux